



# Courons Ensemble - Règlement

## BIENVENUE À LA COURSE COURRONS ENSEMBLE



Les services d'OTB vous remercient et vous félicite pour votre engagement en soutien de l'accessibilité. Cet évènement sportif est l'occasion de nous rassembler, acteurs du tourisme de Bretagne, autour d'une cause commune ! Ce document a pour but de vous présenter les règles de cette course.

## LE RÈGLEMENT



1

### Lieu, date, et nature de la compétition

Courons ensemble est une course à pieds dont le but est de parcourir un maximum de kilomètres pour soutenir une association locale. C'est une course numérique, c'est à dire que chaque participant est libre de courir où il le souhaite. Il faudra seulement pouvoir prouver le nombre de kilomètres parcourus grâce à une application de running, et soumettre les résultats sur la plateforme NextRun, sur la page web de la course.

La course aura lieu sur une période de d'une semaine, du 9 au 16 avril 2025 inclus, pour laisser le temps à un maximum de participants d'effectuer leur course.

Le minimum de kilomètre à parcourir par participant est de deux kilomètres.

L'office de tourisme ayant réalisé le plus de kilomètres en moyenne par salarié participant remportera la course

2

### Organisateur

La Fédération des Offices de Tourisme de Bretagne est l'organisateur de la course Courons Ensemble, en partenariat avec la plateforme de gestion NextRun.

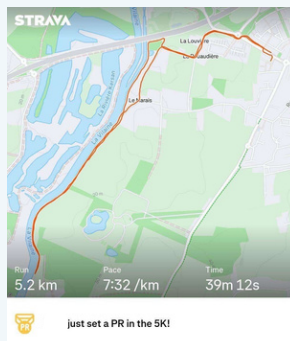
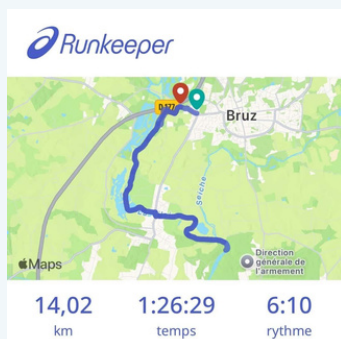
En cas de besoin, vous pouvez contacter Maëlle Caule, coordinatrice de la course. Nous vous mettons également à disposition les coordonnées du représentant légal d'OTB : monsieur Bouton. Vous trouverez ces informations en bas du document.

Pour plus de renseignement, vous pouvez également consulter le site d'OTB : <https://www.otb.bzh>

3

### Conditions de participation

1. Seul les offices de tourisme bretons ainsi que leurs salariés pourront participer à la course
2. Chaque direction d'office de tourisme inscrira ses participants
3. Chaque office de tourisme doit sélectionner une association locale en lien avec le handicap à soutenir pendant la course
4. Pour qu'un résultat soit comptabilisé, il faudra télécharger la feuille de route de la course réalisée, et la soumettre sur la plateforme NextRun. Exemple de feuilles de routes :





OTB  
Fédération  
des Offices  
de Tourisme  
de Bretagne

# Courrons Ensemble

## Règlement

Les résultats seront à soumettre individuellement par chaque participant

5. Les inscriptions se fermeront le 8 avril 2025 à 17h.

4

### Classement et Récompense

Deux paramètres seront pris en compte pour le classement et la récompense des gagnants :

- La moyenne de km effectués par les participants au sein d'un même office de tourisme
- Le nombre de km parcourus par l'ensemble des participants de la course

La récompense sera attribuée à l'association sélectionnée par l'office de Tourisme ayant parcouru le plus de km en moyenne par ses salariés

Le montant de la récompense augmentera en fonction du nombre de km parcourus au total, par l'ensemble des participants sur le territoire Breton.

5

### Sécurité et soins

Puisqu'il s'agit d'une course numérique la sécurité est de la responsabilité de chaque participant. La Fédération des Offices de Tourisme de Bretagne ne sera pas tenue responsable en cas d'accident

6

### Droit à l'image

Nous invitons chaque office de tourisme ainsi que chaque participant à communiquer un maximum sur l'évènement à l'échelle de leur territoire. En participant à la course, vous acceptez que la Fédération des Offices de Tourisme de Bretagne relaye votre communication sur ses canaux de diffusion.

7

### Annulation et Force majeure

En cas de force majeure, OTB pourra à tout instant mettre fin à la manifestation. Les participants en seront prévenus par tous moyens possibles, ils devront alors se conformer strictement aux directives de l'organisation.

#### Coordinatrice



Maëlle  
**CAULE**

Assistante tourisme & handicap

☎ 06 85 16 57 03

✉ maelle@otb.bzh

#### Directeur



Pierre  
**BOUTON**

Directeur d'OTB

☎ 06 09 11 30 89

✉ pierre@otb.bzh